



Allocution de

**Didier Berberat**  
Président du Conseil de  
l'Université

à l'occasion du

**DIES ACADEMICUS**

**Samedi 4 novembre 2023**

**Neuchâtel**

Madame la Conseillère d'Etat,

Messieurs les Conseillers nationaux et Monsieur le Conseiller  
aux Etats élu,

Madame et Messieurs les anciens parlementaires fédéraux,

Messieurs les anciens membres du Conseil d'Etat,

Monsieur le 2e Président du Grand Conseil et ancien président  
de la FEN,

Mesdames et Messieurs les Députés,

Mesdames et Messieurs les représentantes et représentants  
des autorités politiques et judiciaires cantonales et des  
communes,

Monsieur le Recteur, Madame la Vice-Rectrice, Messieurs les  
Vice-Recteurs,

Mesdames et Messieurs, chers collègues du Conseil de  
l'Université,

Madame la Présidente de l'Assemblée de l'Université,

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres de  
la Fondation pour l'Université,

Madame la Présidente de swissuniversities et Rectrice de la  
HES-SO,

Mesdames et Messieurs les représentantes et représentants  
des autorités universitaires et des Hautes écoles,

Madame et Messieurs les Docteur-e-s honoris causa,

Mesdames et Messieurs,

Cher-e-s ami-e-s de l'Université,

L'Université, figure du patrimoine cantonal, voici donc le thème imposé sur lequel les oratrices et les orateurs de ce Dies academicus 2023 vont devoir disserter ce matin.

En premier lieu, je me suis demandé si le terme Patrimoine était politiquement correct dans notre XXI<sup>e</sup> siècle déjà bien entamé.

Il est vrai que le mot Patrimoine devient aussi à la mode et acquiert de l'importance.

Souhaitant passer une journée paisible et éviter de me lancer sur un terrain extrêmement glissant, même si j'ai pratiqué assidument le hockey sur glace dans mes jeunes années, je dirai que c'est les deux, tant les femmes, que les hommes, ont construit et développé notre Université, qui fait notre fierté et que nous fêtons aujourd'hui.

Je pense en particulier à la Professeure Sophie Piccard, que je croisais dans les couloirs lors de mes études, grande mathématicienne, qui est d'un temps que les moins de 60 ans ne peuvent pas connaître.

Elle fut la première femme en Suisse à être nommée Professeure ordinaire en 1944, alors même que le Conseil d'Etat, autorité de nomination, a, pour une juste cause, violé allégrement la loi qui n'autorisait, à l'époque, que la nomination d'hommes pour un tel poste.

Fort heureusement, les choses ont beaucoup évolué et nous avons eu une rectrice, présente ce matin, que je salue et remercie de son engagement. De plus, la proportion de femmes dans le corps professoral est en constante augmentation, même si la parité n'est pas encore atteinte puisqu'elle est aujourd'hui de 35%, alors que les étudiantes sont majoritaires puisqu'elles représentent aujourd'hui 60% du corps étudiantin.

Je dirai que notre Université est, depuis 114 ans, dans les gènes de notre canton et qu'on ne peut pas imaginer la Ville et le Canton de Neuchâtel sans son Université, qui fait partie de notre ADN. D'autres ont, au cours des années, déjà amplement démontré l'apport fondamental de la présence de notre Alma Mater, au niveau culturel, économique et social, et même touristique, sans que je doive trop insister sur ce point, en rappelant toutefois que le fait de ne plus avoir d'Université génère des coûts importants pour envoyer nos étudiantes et étudiants dans des universités hors canton. Pour s'en convaincre, allez poser la question aux autorités valaisannes ou jurassiennes !

Un élément du patrimoine doit être durable et entretenu, et cela a nécessairement un coût. C'est la raison pour laquelle, au nom du Conseil de l'Université, je tiens à remercier très chaleureusement les autorités cantonales, le Conseil d'Etat, représenté ici par la Cheffe du DFDS, Mme Crystel Graf, et le Grand Conseil, pour l'adoption à l'unanimité avec quelques abstentions, mardi dernier, de l'enveloppe quadriennale et du mandat d'objectifs 2023-2026. Le sujet était hautement politique et l'accouchement difficile. La gestation fut aussi fort lente, digne de celle des éléphants qui est, je le rappelle, de 21 mois, à tel point que l'on a pu craindre, par moments, et en forçant un peu le trait, que le mandat d'objectifs 2023-2026 ne se transforme en mandat d'objectifs 2026-2026 !



Cette insécurité financière et juridique, le recteur l'a rappelé, a généré un climat peu serein au sein de la communauté universitaire, des tensions dans les facultés et de vives inquiétudes pour les organes de notre Université, en premier lieu pour le Rectorat, dont le mandat est difficile et auquel nous adressons toute notre gratitude et notre confiance.

Nous avons désormais un mandat clair et un financement en augmentation par rapport à la précédente période quadriennale.

Cependant, le recteur l'a aussi signalé, malgré cet effort financier appréciable et apprécié, le temps n'est pas au beau fixe et des nuages s'amoncèlent, à l'exemple de la baisse prochaine des AIU et la suppression du fonds de cohésion fédéral.

Le monde bouge de plus en plus vite et les certitudes d'aujourd'hui ne seront pas celles de demain, ce qui nécessite que l'on anticipe les défis et que l'on s'adapte constamment.

Les CHF 3,5 millions supplémentaires accordés par l'Etat, malgré sa situation financière délicate, depuis l'an prochain jusqu'à 2026, sont un élément très positif et montrent, dans les actes, l'attachement des autorités cantonales à notre Université.

Cependant, une bonne partie de ce financement complémentaire est malheureusement absorbé par l'inflation et l'augmentation massive du coût des énergies, ce qui signifie que les efforts d'économies, malgré de conséquentes mesures déjà prises, doivent être poursuivis. Au nom du Conseil, je tiens à adresser ma gratitude à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs qui ont fait preuve, avec le rectorat et les facultés, d'un engagement et d'une créativité exemplaires. C'est aussi ce travail au quotidien que le Grand Conseil a reconnu.

Malgré notre reconnaissance, que je réitère, on peut affirmer que la survie est assurée, mais que l'on ne dispose que de très peu de moyens financiers pour une stratégie de développement.

Petit coin de ciel bleu, nous avons heureusement la chance de pouvoir compter sur l'appui de la Fondation pour l'Université, créée conjointement par notre Conseil et le Rectorat, dont je salue et remercie le président, M. Alain Robert. La phase de mise en place est terminée et, bientôt, la Fondation pourra commencer à financer des projets destinés à faire encore davantage rayonner notre Université.

Autre fait réjouissant, l'augmentation notable du nombre d'étudiantes et d'étudiants admis-es lors de la rentrée de septembre dernier. Cela montre l'attractivité de notre Alma Mater qui, par ailleurs, reçoit des prix prestigieux, à l'image du Prix Marcel Benoist attribué au Professeur Ted Turlings.

L'attachement à notre Université n'est pas uniquement le fait des autorités, mais aussi celui de la population lorsqu'elle a eu à se prononcer sur des crédits universitaires.



Ainsi, le 22 février 1981, le peuple neuchâtelois acceptait à 68 % le crédit pour les locaux dans lesquels nous nous trouvons et plébiscitait, le 23 septembre 1990, la restructuration de la Faculté des sciences par 74% de oui.

Petit clin d'œil : à ces deux occasions, la population du Haut du Canton a approuvé un peu plus nettement ces crédits que le reste du Canton, alors même que lors de cette votation de 1990, le corps électoral refusait de justesse la décentralisation d'une partie de l'administration cantonale dans les Montagnes neuchâteloises.

Cela montre que notre Université est celle de tout un canton.

Nous savons que la population neuchâteloise soutient son Université. Ses représentantes et représentants au Grand Conseil, que nous remercions par avance, auront encore l'occasion de le souligner lorsqu'il s'agira de voter le très important crédit de construction pour le projet UniLac ou UniHub, de plus de 80 millions de francs, qui s'est, entretemps, métamorphosé en Univers, ce qui, vous l'admettez avec moi, ouvre des horizons beaucoup plus larges. Seul bémol à signaler, la recherche, pour l'instant infructueuse, d'un site pour la salle de sport, pourtant indispensable à certains cursus universitaires, ce qui préoccupe fort notre Conseil.

A mes yeux, l'Université fait non seulement partie du patrimoine cantonal, mais aussi de celui de l'Arc jurassien dans son ensemble, puisqu'elle est une Haute Ecole de proximité, attractive et à taille humaine pour les étudiantes et étudiants, qui sont au centre de notre attention.

C'est la raison pour laquelle elle collabore étroitement avec les Cantons du Jura et de Berne, notamment dans le cadre de la Fondation Rurale interjurassienne, avec une nouvelle chaire consacrée à l'agriculture en période de changement climatique. De plus, le Conseil de l'Université et le Rectorat rencontrent régulièrement les Lycées et Gymnases du canton, mais également ceux de Porrentruy et de Bienne, avec lesquels nombre de collaborations ont été mises sur pied. Autre signe d'ouverture, le fait que notre Conseil compte en son sein une représentante de la partie francophone du Canton de Berne et un représentant du Canton du Jura.

Cette vocation régionale est d'ailleurs partagée avec la HE-Arc et la HEP BEJUNE, dont je salue ici les représentantes et les représentants. De nombreuses synergies existent déjà entre nos 3 Hautes Ecoles et les prétendus doublons font partie des légendes urbaines en vogue au Café du Commerce.

Nous appelons donc de nos vœux, vu cette vocation et ce destin communs, à créer un archipel de la Formation entre nos 3 institutions. Comprenons-nous bien, il ne s'agit nullement d'une OPA inamicale d'une des Hautes Ecoles sur les 2 autres, mais d'une mutualisation de nos forces dans certains secteurs, qui soit gagnante pour les 3 entités et qui tienne compte de leurs spécificités.

En conclusion, je citerai le Conseil d'Etat neuchâtelois qui indiquait, en 2002, dans son rapport à l'appui de la loi sur l'Université de l'époque que : « le Canton de Neuchâtel ne peut guère concevoir son avenir sans une Université dynamique, attractive et capable de s'adapter à un environnement politique et scientifique en pleine évolution ».

15 ans plus tard, le même Conseil d'Etat, dans le rapport à l'appui de la loi actuelle précisait : « De tout temps, l'Université a occupé une place particulière dans le canton dont elle constitue l'un des moteurs. » Vous en conviendrez avec moi, pour que le moteur fonctionne, il faut l'entretenir et lui procurer du carburant ou de l'énergie, faute de quoi il s'arrête !

Je vous remercie de votre attachement à notre Université et vous souhaite une excellente journée.

